

LA PARATAXE ORALE DANS LA STRUCTURATION TEXTUELLE DE VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT DE CÉLINE

Roland Kouakou KOUASSI

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Mail : kouassiroland1@yahoo.fr

Résumé : La parataxe est vue comme un cas d'asyndète dans la mesure où elle se base sur l'ellipse du relateur. Cet article s'aventurera plus loin pour montrer que la structuration parataxique n'est pas toujours une absence constatée de la liaison grammaticale, mais elle peut se construire par simple démarcation syntaxique ou énonciative due à un ajout explicatif, énonciatif ou à une succession spontanée de propos. Une telle caractérisation de la parataxe montre qu'il faut admettre la continuité du discours par des procédés de l'oral comme le rajout autonome (syntaxiquement) d'informations subordonnées impliquant des étirements sémantiques, et comme la variation intonative dans la structuration. L'oral et le transcript (produit de la transcription orale) acquièrent ainsi une importance bien plus grande comparativement à l'écrit ordinaire.

Mots clés : parataxe, français parlé, français écrit, transcript, intonation, structuration, continuité syntaxique, ajout explicatif.

Abstract: The parataxis is seen as a case of asyndetia insofar as it is based on the ellipse of the relator. This article will go further to show that paratactic structuration is not always an observed absence of grammatical connection, but it can be constructed by simple syntactic or enunciative demarcation due to an explanatory, enunciative or spontaneous succession of point. Such a characterization of the parataxis shows that we must admit the continuity of the speech by oral processes such as the autonomous addition (syntactically) of subordinate information involving semantic stretching, and as the intonational variation in the structuring. The oral and the transcript (product of the oral transcription) thus acquire a much greater importance compared to the ordinary writing.

Key words: *paratax, spoken French, written French, transcript, intonation, structuration, syntactic continuity, explanatory addition.*

Introduction

La parataxe tient une place de choix dans l'énoncé oral. En effet, il faut comprendre avec Grevisse (1980, p. 168) que

«la langue parlée est fort différente de la langue écrite : elle suit une syntaxe affective qui, volontiers, désarticule l'expression de la pensée, et elle ne s'embarrasse guère de l'appareil complexe de la phrase périodique savamment cimentée de conjonctions subordonnantes, de pronoms conjonctifs et d'adverbes relatifs. Elle se passe d'autant plus facilement des termes conjonctifs qu'elle peut indiquer par le geste, par les inflexions de la voix etc., les liens qui doivent joindre les idées ».

Si tel est le cas, il faudrait rechercher le véritable fonctionnement de la parataxe dans le langage parlé. Alors, en nous basant sur le fonctionnement du langage parlé, nous essayerons d'expliquer des faits de parataxe relatifs à l'affectivité naturelle du locuteur. La subordination implicite entre les énoncés se réalise autrement que par l'absence constatée du relateur. Elle se construit par des démarcations syntaxiques dues à des ajouts successifs qui apparaissent, après transformation, comme des cas de subordination de termes ou de phrases. Il existe, entre les éléments en présence, des étirements syntaxiques imposés par la structuration orale du propos. En effet, si « la communication écrite donne le temps d'élaborer le message : le scripteur peut revenir sur ce qu'il a écrit, pour le corriger ou pour le compléter » (M. Riegel et al., 2006, p. 30), ici le locuteur ne peut plus revenir sur son propos de sorte que des énoncés enchâssables restent autonomes. Cette forme de parataxe s'inspirant de la force de l'oral abonde dans l'œuvre *Voyage au bout de la nuit* de Louis Ferdinand Céline. Ce corpus est approprié à une telle étude car cette œuvre est écrite sur l'oralité⁵¹.

⁵¹ Outre le prix Renaudot, *Voyage au bout de la nuit* est surtout connu pour son style, imité de la langue parlée et teinté d'argot, qui a largement influencé la littérature française contemporaine.

Nous essayerons de montrer, à partir de la transformation de certains énoncés, qu'il existe des parataxes typiquement orales ou à fonctionnement oral avec des principes propres. Le fait oral, dans son essence, peut créer des formes parataxiques spécifiques. Et c'est ce que nous voulons étudier dans *Voyage au bout de la nuit*. Si ce fait est acquis, montrant l'autonomie des compléments parataxiques et la réalité de l'intonation comme un aspect syntaxique, il serait possible de prouver que la structuration textuelle est réalisable par des prédispositions orales. En d'autres termes, à partir de la théorie de la grammaire générative et transformationnelle, nous montrerons l'existence d'une parataxe de l'oral fondée sur le rajout informatif et sur la spontanéité discursive. Ces faits autoriseraient à militer pour d'autres modes de structuration textuelle basés sur certaines caractéristiques de l'oral.

1. La parataxe de l'oral

La parataxe sera abordée dans son acception la plus usuelle, comme la « juxtaposition de deux propositions sans marquer le rapport de dépendance qui les unit. Elle peut se réaliser selon deux modes : par juxtaposition agrégative de deux propositions non hiérarchisée au rapport logique implicite ; par non expression du strument introduisant une proposition subordonnée dépendant d'un verbe régisseur ». (C. Buridant, 2000, p. 765). La parataxe est, dans cette conception, un mode de construction par juxtaposition de mots ou de phrases sans qu'aucun mot de liaison n'explicite les rapports syntaxiques de subordination ou de coordination qu'entretiennent les mots ou les phrases. Particulièrement chez Louis Ferdinand Céline, l'expression parataxique est utilisée dans une dimension orale. La structuration du français parlé propulse cette parataxe dans un jeu de complémentation ou de spontanéité discursive.

1.1 La parataxe par la complémentation

La parataxe célinienne n'est pas une parataxe du découpage phrastique en segments plus petits⁵², mais une parataxe de la complémentation grâce aux

⁵² Voir R. K. Kouassi (2012). Camus simplifie ses phrases en les scindant pour avoir des énoncés parataxiques. Il évite la complexité par la parataxe de termes ou de phrases.

dispositions de la langue parlée. En effet, le locuteur en langage parlé n'a pas le temps de préparer ses énoncés. Il les construit au fur et à mesure, se rendant compte, par la suite, de certains éléments de précision ou d'explication qu'il ajoute. Ces éléments complètent ainsi l'énoncé antérieur. Cette technique de structuration à l'oral crée naturellement des expressions parataxiques. Là, nous plaçons la parataxe dans la perspective de E. Cresti (2014, p. 5) qui dit :

« Quoi qu'il en soit, s'il y a des relations paratactiques « par différence ou par manque de relation syntaxique », ce qui nous intéresse tout particulièrement, c'est que les expressions (phrases, sous-phrases, syntagmes) qui sont susceptibles de remplir une telle relation, soient aussi en dehors de la modalité de cette phrase/proposition. Elles doivent de toute façon avoir aussi leur propre modalité. »

Dans ces constructions, l'on sépare des spécificités énonciatives qui appartiennent à la même entité textuelle. C'est le cas des compléments phrases ordinaires comme dans les exemples suivants :

- 1- Et j'avais sorti mes cinq francs de ma poche, une grosse poche. (p. 57)
- 2- Ils m'achèveraient peut-être ? D'un coup. (p. 55)⁵³
- 3- À un kilomètre d'ici ! Les deux gardes y sont encore ! En pleins labours ! (p. 48)
- 4- Je préférerais la mienne de mort, tardive... Dans vingt ans... Trente ans... Peut-être davantage... (p. 30)

Dans ces différents exemples, deux énoncés apparemment distincts sur le plan syntaxique sont unis chronologiquement ; ce qui permet d'accéder à des parataxes orales. On a affaire à des phrases différées qui ne sont pas liées syntaxiquement aux phrases principales car nous avons la structure suivante :

Chez Camus, les énoncés sont syntaxiquement complets. Mais chez Céline on assiste à des rajouts syntaxiques et sémantiques, en l'occurrence des compléments phrases ou énonciatifs.

⁵³ Les ponctuations fortes, que l'on peut retrouver dans la séquentialisation parataxique, s'expliquent comme de longues pauses insufflées par l'oral. C'est pourquoi, selon R. K. Kouassi (2009, p. 212), « Le point peut constituer une pause, certes longue, mais une pause tout de même dans les relations interphrastiques. »

1a- Et j'avais sorti mes cinq francs de ma poche + une grosse poche.
(Propos 1 + propos 2)

2a-Ils m'achèveraient peut-être ? D'un coup. (Propos 1 + propos 2)

3a- A un kilomètre d'ici + Les deux gardes y sont encore + En pleins labours (Propos 1 + propos 2 + propos 3)

4a- Je préférerais la mienne de mort + tardive + Dans vingt ans + Trente ans + Peut-être davantage, à

celle qu'on me voulait de suite... (Propos 1 + propos 2 + propos 3 + propos 4 + propos 5)

Mais, sémantiquement, les compléments phrases sont redevables (subordonnées) à la structure principale⁵⁴. Cet étirement sémantique entre les éléments traduit le rapport de subordination implicite, donc de parataxe. Par ailleurs, la relation parataxique peut s'expliquer par le fait que les éléments en présence, s'ils sont fusionnés, aboutissent à des phrases subordonnées au niveau des termes. Observons :

1b- Et j'avais sorti mes cinq francs de ma grosse poche. (Phrase simple étendue)

2b- Ils m'achèveraient peut-être d'un coup. (Phrase simple étendue)

3b- A un kilomètre d'ici, les deux gardes y sont encore, en pleins labours. → Les deux gardes y

sont encore, en pleins labours, à un kilomètre d'ici. (Phrase simple étendue)

4b - Je préférerais la mienne de mort, tardive, dans vingt ans, trente ans, peut-être davantage...

(Phrase simple étendue)

On se rend bien compte que Céline détache des phrases simples larges. En

⁵⁴ D'après R. K. Kouassi, « sémantiquement, ces parataxes asyndétiques traduisent un seul énoncé, une seule occurrence phrastique. » (2009, p. 210) selon le rapport suivant :
 $\Sigma \rightarrow (SN + SV) 1 + (SP + SP' + SP'' + nSP) 1'$

effet, ces constructions sont calquées sur le fait oral⁵⁵ qui ne peut revenir sur ce qui a été dit pour réaliser une bien meilleure construction par enchâssement. L'on procède donc par complémentation de l'information qui aurait pu, à l'écrit, fusionner pour réaliser une phrase simple étendue par expansion en tant que modification ou addition de terme. C'est la construction hypotaxique des termes phrastiques. En effet, l'hypotaxe est plus fréquente à l'écrit, car elle « organise la liberté expressive » et « met l'expression en système sans la confier entièrement au despotisme linéaire du temps. » (N. La Fauci, 2007, p. 5) En d'autres termes, la construction hypotaxique requiert suffisamment du temps pour une meilleure organisation de la phrase. Mais, ici, le locuteur, par faute de temps, complète son énoncé dès qu'il en sent la nécessité dans la suite de son discours. On est, alors, bien installé dans la langue parlée pour construire des énoncés hypotaxiques saccadés qui deviennent syntaxiquement des parataxes.

Outre les compléments phrases ou phrases différées, la parataxe par le fait oral se construit avec la modalité du locuteur sur l'énoncé. C'est le cas des exemples ci-après :

- 5- Je rentre avec lui. Voilà. (p. 15)
- 6- J'avais une sale gueule, voilà tout. (p. 153)
- 7- Question d'autobus qu'on ne prend pas tout à fait à la même heure. C'est tout. (p. 355)
- 8- « Cela me donne des forces c'est vrai !... » (p. 354)

Nous avons la schématisation suivante :

- 5a- Je rentre avec lui + Voilà. (Propos + commentaire expressif)
- 6a- J'avais une sale gueule + Voilà tout. (Propos + commentaire expressif)
- 7a- Question d'autobus qu'on ne prend pas tout à fait à la même heure + C'est tout. (Propos +
commentaire expressif)
- 8a- Cela me donne des forces + c'est vrai. (Propos + commentaire expressif)

⁵⁵ Céline fait que l'on « assiste en "direct" au processus de production du discours » (M. Riegel, 2006, p. 36)

Le commentaire sur le propos n'est pas toujours détaché. En effet, selon Charles Bally, « toute phrase peut s'analyser en deux éléments : un contenu représenté », le dictum (ou contenu propositionnel) et une modalité, le modus, qui indique la position du locuteur par rapport à la réalité du contenu exprimé ». (C. Bally cité par M. Riegel et al., 2006, p. 580). La modalité est explicite mais détachée de la phrase, ce qui crée une segmentation de l'énoncé. L'autonomie entre les différents segments mis en rapport crée la parataxe orale chez Céline. En 5a, 6a, 7a et 8a, les propos (je rentre avec lui ; j'avais une sale gueule ; question d'autobus qu'on ne prend pas tout à fait à la même heure ; cela me donne des forces) sont suivis d'un commentaire sur l'énoncé (voilà, voilà tout, c'est tout, c'est vrai) qui fonctionne comme un acte de langage autonome dominé par la dynamique illocutionnaire. Il y a un rajout énonciatif avec le présentatif « voilà » qui « se réfère précisément à ce qui a été dit » (A. Frontier, 1997, p. 709) et « permet de clore une déclaration », selon *Le Grand Robert* (1985). Il a le sens de « j'ai dit, j'ai fini, c'est tout ». Ces formules comme un restant de la phrase ont souvent « la forme syntaxique d'une phrase incomplète » (E. Buyssens, 1974), ce qui justifie la subordination implicite. Ainsi ce type d'énoncé est naturellement et spécifiquement parataxique, car cela donne deux actes de langage. Mais leur postposition peut compliquer leur probable équivalence hypotaxique.

5b- Voilà que je rentre avec lui.

6b- *Voilà tout que j'avais une sale gueule.

7b- *C'est tout que question d'autobus qu'on ne prend pas tout à fait à la même heure.

8b- C'est vrai que cela me donne des forces.

La transformation hypotaxique est difficile à rendre car les emplacements syntaxiques sont figés par le fait chronologique de l'oral. Cette difficulté à traduire les équivalences entre parataxe et hypotaxe prouve non seulement la spécificité de ces deux modes de construction, mais aussi la différence énonciative entre l'oral et l'écrit. Ainsi, toutes les formulations parataxiques n'ont pas d'équivalence hypotaxique comme on le voit dans les tournures agrammaticales en 6b et 7b.

Les écarts de construction sont justifiés par la disposition chronosyntaxique des énoncés. En effet, les énoncés « je rentre avec lui/ j'avais une sale gueule/ question d'autobus qu'on ne prend pas tout à fait à la même heure / cela me donne des forces » sont dits avant les différents rajouts énonciatifs ayant le sens de « j'ai dit » ou marquant la sincérité du propos « c'est vrai ». Les incises d'énonciation, fréquentes chez Céline, peuvent être considérées comme des variantes de ces commentaires d'énonciation : « Le père est un grand manitou dans les chemins de fer, qu'on m'a raconté... (p. 142) / C'est de la pression artérielle qu'il leur a dit (p. 318)/ Alors où veux-tu en venir finalement ? que je lui faisais. (p. 493), etc. ». Ces énoncés sont naturellement parataxiques, il n'y a pas à les transformer forcément.

On peut retenir que, dans la complémentation discursive et énonciative, les termes subordonnés sont des éléments différés qui ont échappé à la syntaxe organisée des phrases. Leur position énonciative se situe après les propos principaux. Cela permet de montrer que leur forme écrite, probablement enchâssée, plus soignée, n'est pas parataxique (phrase simple étendue ou phrase subordonnée), contrairement à leur forme parlée qui, elle, est segmentée à cause de l'« oubli » énonciatif ou informatif à l'origine des rajouts successifs. La parataxe de Céline se suffit à elle-même dans sa particularité orale. Elle n'a pas toujours une compensation ou une substitution hypotaxique. La spontanéité énonciative peut permettre aussi de construire ces types de parataxe adossés à l'oral.

1.2 La parataxe par la spontanéité de l'oral

La spontanéité de l'oral crée des parataxes. En effet,

« bien que les composants d'une combinaison syntaxique ne fassent pas partie d'une même configuration syntaxique et qu'ils ne soient pas reliés d'une façon compositionnelle, ils développent entre eux, en raison de leur appartenance à une même entité majeure, des relations pragmatiques pour ce qui concerne le parlé spontané et sémantique pour l'écrit. » (E. Cresti, 2014, pp. 2-3).

Les phrases sont enchaînées d'instinct, de façon tout à fait naturelle, sans réflexion pour traduire des émotions ou des propos enchaînés rapidement. Sur ce point, la parataxe n'est que pure expression de l'oral en tant qu'enchaînement sans organisation ou transformation enchâssée des sous-phrases. Seule la transformation généralisée des phrases matrices est faite pour

les placer sur le même plan syntaxique. L'enchâssement des sous-phrases nécessiterait un long temps d'analyse pour la construction et l'organisation des procédés de transformation. Les phrases réalisées dans la parataxe restent donc proches des structures nucléaires. Analysons quelques exemples :

- 9- Allez-vous en tous ! que je les ai prévenus. Foutez le camp ! On va tirer ! Vous tuer ! Nous tuer tous ! (p. 80)
- 10- Comme ça on en finirait tout de suite...on rentrerait chez soi...on se reposerait peut-être place Clichy en triomphe. (p. 29)
- 11- Faut que je me dépêche...Je connais mon vice... (p. 308)
- 12- Tu te rends compte ?...ça crève un homme... (p. 299)
- 13- Que veut-il ? Je ne sais pas. (p. 383)

La spontanéité de l'oral se manifeste grammaticalement par certains signes prosodiques. Dans l'exemple 9, les points d'exclamation traduisent des valeurs affectives qui militent pour la spontanéité des propos. En effet, « c'est une caractéristique de tout oral spontané que la présence de nombreuses exclamations » (F. Gadet, 1992, p. 83). La parataxe naît de cette spontanéité exprimée par l'inattendu de l'exclamation que Goffman (1987, p. 107) qualifie de « débordement naturel d'un sentiment contenu, le bris des barrières ordinaires par une personne soudain prise à l'improviste ». Le locuteur pris à l'improviste dans la dynamique de l'oral n'a pas le temps de poser les liaisons interphrastiques. Pourtant, les énoncés, dans leur rapprochement, suggèrent des liaisons explicites à cause de leur étirement sémantique comme dans l'équivalence suivante :

9a- Foutez le camp **parce qu'**on va tirer **pour** vous tuer **et (pour)** nous tuer tous.

L'exclamation suffit à créer le lien parataxique dans l'énoncé. C'est pourquoi, Laurendeau (1995, p. 178) pense que « la parataxe reste liée à l'exclamation » et le locuteur arrive à bâtir « le processus « naturel » [...] menant la parataxe et l'exclamation à se joindre dans l'expression du rapport à l'inattendu ». La spontanéité de l'oral permettant d'accéder à la parataxe peut s'appuyer aussi sur les points de suspension comme dans les exemples 10 et 11.

Dans ces exemples, les points de suspension « correspondent à une suspension de la mélodie orale de la phrase, mais ne représentent pas nécessairement une rupture syntaxique. » (M. Riegel et al. 2006, p. 91) Ils traduisent « le débit particulier déterminé par l'émotion, la timidité, la colère, la tristesse ou tout autre sentiment » (*Ibidem*). Cette traduction de l'émotion du locuteur prouve la spontanéité des propos qui ne sont pas calculés, sans quoi l'on utiliserait des tournures hypotaxiques multiples, entre autres :

10a- « Comme ça on en finirait tout de suite **pour rentrer chez soi et (afin de) se reposer** peut-être place Clichy en triomphe. » Ou « Comme ça on en finirait tout de suite **de sorte qu'on** rentrerait chez soi **et** on se reposerait peut-être place Clichy en triomphe. », etc.

11-a « Faut que je me dépêche **parce que** je connais mon vice. » Ou « Faut que je me dépêche **puisque que** je connais mon vice. », etc.

Les exemples 12 et 13 sont plus complexes car la question de départ a une valeur rhétorique et fonctionne comme une « reprise-écho de réponse à une question » (F. Gadet, 1992, p. 92). En 12, la montée de la voix, suivi de la pause longue avec le point de suspension laisse l'opportunité au locuteur de poser le propos « Tu te rends compte » avant d'énoncer le résultat « ça crève un homme ». Si l'on peut faire ressortir une équivalence hypotaxique par la complétive (tu te rends compte que ça crève un homme), il faut dire, en réalité, que nous avons une relation à valeur consécutive grâce au jeu de la reprise-écho : « Tu te rends compte (effectivement ou maintenant) que ça crève un homme ». L'oral est tout aussi bien rendu dans l'exemple 13 à travers la syntaxe de la question-réponse « Que veut-il ? Je ne sais pas ». L'écrit noterait : « Je ne sais pas ce qu'il veut ». La variation énonciative influe donc sur la structuration discursive (nous le verrons dans le deuxième volet de ce travail)

La parataxe est une construction naturelle et spécifique par le fait oral. L'émotivité permet de garder les phrases dans une pureté expressive sans liaison explicite. Les paroles sont dites sans la complexité de l'enchaînement.

La parataxe à l'oral s'appuie sur le fait que « la langue parlée fait des conjonctions un emploi moins large que la langue écrite : les inflexions de la vie et les gestes peuvent souvent indiquer la liaison et les rapports entre les idées,

sans qu'il soit indispensable de recourir à des termes conjonctifs. » (M. Grevisse, 1980, p. 1236) Ainsi, les phrases peuvent être spontanément apposées à la suite des autres et ne s'en remettent qu'à la situation d'énonciation pour la signification véritable de l'énoncé. En fait, les énoncés oraux n'ont pas besoin de relateurs logiques qui ne traduisent pas toujours, ni réellement la pensée comme on peut le constater dans les faits expliqués jusqu'ici.

En effet, la parataxe s'établit naturellement dans le parlé, respectueuse de la chronosyntaxe pour traduire l'oralité du propos. Ces particularités de la parataxe, axées sur des faits oraux, traduisant la vérité énonciative, ont des implications grammaticales.

2. De la structuration par l'oral

La vérité énonciative, recherchée par la parataxe, se place dans la perspective de la « réelle » représentation de l'oral sur papier, c'est-à-dire le parlé écrit. C'est la recherche de la fidélisation de l'oral sur papier⁵⁶, but que poursuit d'ailleurs l'œuvre romanesque *Voyage au bout de la nuit* de Céline. Par exemple, « **T'es** pas encourageant en somme, qu'il a conclu alors. (p. 378) » est une écriture « phonologique » de l'oral. La question, ici, est de savoir comment l'oral arrive à s'agencer syntaxiquement pour structurer le texte ? Sur quel principe s'appuie-t-il ? Chez Céline, la parataxe orale pose le principe d'une structuration discursive particulière. Elle procède par structuration de semi-informations ajoutées, comme une variation du principe de répétition/progression dans la cohérence textuelle⁵⁷; ou par la variation de l'intonation pour poser l'hypothèse d'une structuration énonciative.

⁵⁶ Cette fidélisation ne peut être totale, elle est partielle car il s'entend que « le produit de la transcription, le *transcript*, ne transmet pas l'image de l'objet qu'on croit qu'il représente, à savoir le produit de l'activité langagière à l'oral (le *texte parlé*) : il n'en est que le protocole, la trace verbale, forcément incomplète parce qu'amputée du signal sonore avec ce qu'il contient de verbal : le signifiant prosodique. » (M. Krötsch, 2011).

⁵⁷ On notera, particulièrement ici, avec M. G. Irié Bi (2010, p. 116) que la cohérence « est fournie par le développement continu d'une pensée. ». L'information nouvelle est ajoutée sans forcément le critère de répétition.

2.1 La structuration par rajout de l'oubli

Le texte s'appuie sur des règles de cohérence qui autorisent un apport d'information nouvelle : « La progression de l'information suppose que chaque nouvelle phrase doit apporter une information nouvelle qui soit en rapport logique avec l'information précédente. » (M. Alkhatib, 2012, p. 50). Mais dans le cas de la parataxe orale chez Céline, l'information nouvelle n'en est pas totalement une car elle est différée, étirée vers un propos antérieur dont elle semble redevable, et dont elle aurait due en être une composante dans la perspective d'un autre type de langage, l'écrit.

L'énoncé à complément de phrase s'inscrit dans l'optique d'une suite phrastique segmentée. Il se situe entre la phrase et le texte, sans être dans la phrase. Le seuil de la phrase est juste franchi pour investir le texte. Et c'est là qu'intervient l'hypothèse de la structuration par ajout successif d'éléments oubliés. L'élément nouveau adjoint à la phrase n'est qu'une partie différée de celle-ci. Il y a continuité syntaxique par élément différé, et non par élément nouveau, grâce à la syntaxe de l'oral qui structure le texte par à-coup. En effet, selon Blanche-Benveniste (1990, p. 17), « lorsque nous produisons des discours non préparés, nous les composons au fur et à mesure ». Nous procédons, donc, par rajout d'information au fil de notre discours. Ce rajout, lorsqu'il précise un élément antérieur en tant qu'expansion, crée syntaxiquement une construction parataxique, comme dans les exemples énoncés suivants :

- 14- Un cochon c'était, un gros, un énorme. (p. 368)
- 15- Peut-être qu'ils avaient vraiment du chagrin ? Du chagrin de l'époque ? (p. 368)
- 16- On oublie sa vie, c'est-à-dire les choses du pognon. (p. 446)
- 17- À gauche ! traversez ! (p. 48)

Ces phrases, apparemment distinctes grâce à la rupture syntaxique (virgule et point d'interrogation), semblent liées au regard des rapports morpho-syntaxiques entre les différents membres :

- 14a- Un cochon c'était + un gros + un énorme. → C'était un gros et

énorme cochon.

15a- Peut-être qu'ils avaient vraiment du chagrin + Du chagrin de l'époque → Peut-être qu'ils avaient vraiment du chagrin de l'époque

16a- On oublie sa vie + c'est-à-dire les choses du pognon. → On oublie les choses du pognon.

17a À gauche + traversez ! → Traversez à gauche !

Vu les transformations possibles à l'écrit, (plus soignées et qui mettraient les éléments et leurs modificateurs ensemble, en posant le sujet avant le verbe, en appliquant l'économie linguistique, etc.), il est difficile de parler d'informations nouvelles dans la continuité syntaxique de ces énoncés. Il y a plutôt des informations oubliées que l'on ajoute comme explication. Le locuteur présente d'abord, à propos de l'énoncé 14, « un cochon », avant d'énoncer des noms attributs. Dans un toilettage réel par la langue écrite, on n'aurait même pas « C'était un gros et énorme cochon », mais plutôt « c'était un énorme cochon ». « Enorme » remplacerait « gros » après un meilleur jugement du locuteur : « le cochon est très gros, et donc énorme. » C'est aussi ce qui justifierait la mise à l'écart de « sa vie » dans « Il oublie les choses du pognon » (exemple 16). L'exemple 15 considéré à l'écrit, au lieu de procéder par la redondance de « chagrin » en fera l'économie et utilisera directement « du chagrin de l'époque ». Mais la structuration par l'oral ne saurait abandonner un élément discursif, car tout participe à la mise en place du texte.

En d'autres termes, l'oral ne peut se rectifier, les erreurs et hésitations de construction participent à une autre forme de structuration textuelle qui tient compte de toutes les formes de construction.

Les informations différées permettent la structuration du texte grâce aux caractéristiques énonciatives de l'oral. En effet, « à l'oral, le locuteur élabore et émet son message presque simultanément ; toute erreur, tout raté ou mauvais départ ne peut être corrigé à l'oral que par une reprise, une hésitation voire une rupture de construction qui laisse des traces dans le message même. » (M. Riegel, 2006, p. 30)

Ces hésitations, ces bouleversements syntaxiques concourent à une structuration spécifique du texte et cette structuration est viable grammaticalement.

La syntaxe de l'oral peut procéder autrement, par une simple déstructuration

syntactique en misant sur une chronologique particulière des éléments du discours (voir exemple 17). Ici, la caractérisation du thème et du rhème est primordial. La structuration de l'oral dans son hésitation posera « À gauche » comme thème, ce que ne ferait pas la langue écrite (Traversez à gauche : le verbe « traverser » requiert son complément circonstanciel après le verbe et non avant).⁵⁸ Le bouleversement de la structure normative de « traversez à gauche » met les éléments « Traversez » et « À gauche » sur le même niveau syntaxique, avec un étirement hiérarchique toujours réel. Une rupture démarcative est ainsi créée dans la phrase simple « Traversez à gauche » du fait de l'oral pour avoir : « À gauche ! » « Traversez ! ».

L'expression de l'oral a une structuration particulière qui fait avancer le discours, mais elle permet aussi, grâce à l'intonation, de préciser la syntaxe parataxique.

2.2 La structuration énonciative

La langue doit rester fidèle à la réalité, à l'oralité langagière ; c'est la vérité discursive et énonciative. Tout propos doit révéler la vérité situationnelle et énonciative même si elle est écrite. C'est ce que tente de faire Céline dans son roman. Ainsi, si l'étirement sémantique entre mots et propositions compte pour l'oral, la variation intonative l'est encore plus. L'on accède à une syntaxe de l'intonation qui permet de hiérarchiser les phrases mais surtout de déterminer le rapport logique exprimé.

Nul n'est besoin de complexifier le propos à l'oral, il faut être naturel et jouer sur l'intonation. Une telle particularité n'est pas perceptible à l'écrit⁵⁹. Analysons ces exemples :

18- Il veut me parler. Je l'écoute. (p. 15)

19- J'avais de l'espace. Je me suis mis à courir par le milieu des rails.
(p. 443)

20- On se retrouve. On est content. (p. 445)

⁵⁸ La structure normative de la phrase pose la succession suivante : sujet + verbe + complément de verbe + complément de phrase.

⁵⁹ L'écrit peut suggérer les différents rapports parataxiques mais c'est l'oral, grâce à la situation d'énonciation ou à l'intonation, qui pourra les spécifier.

L'étirement des sous-phrases et l'absence de lien explicite de subordination permettent de reconnaître la parataxe dans ces énoncés.

« Il veut parler (à moi) » / j'écoute (lui) » suggère de nombreux rapports (conséquence, temporalité, condition, etc.) et les lecteurs sont libres de choisir le lien logique qui leur sied. En effet, il leur est laissé « le soin d'établir eux-mêmes des rapports entre les diverses phrases de l'énoncé, par confrontation de leur contenu sémantique. » (J.-C. Corbeil, 1971, p. 85) Les rapports sont donc divergents et peuvent se montrer flous. Une référence à la situation d'énonciation préciserait davantage le rapport interphrastique, mais déjà là, on commencerait à considérer la dynamique de l'oral.

Mais, au-delà de cette situation d'énonciation, des faits typiquement oraux peuvent caractériser les rapports interphrastiques et éviter les équivoques. Les jeux intonatifs suggèrent le lien de subordination grâce à la fonction expressive qui participe à l'organisation de la phrase et à son interprétation. En effet, la mélodie « est susceptible de variations infinies » (M. Riegel, 2006, p. 61) qui déterminent les rapports logico-sémantiques entre les sous-phrases parataxiques. Autrement dit, la fonction assumée par l'intonation est « essentiellement qualitative, le contenu du message variant en fonction de la qualité (montante, descendante, suspensive...) de la variation mélodique. » (G. Faure, Voir A. Rigault, 1971, p. 36) Dans l'exemple 18, la montée ou la baisse de la voix à « parler » permet de spécifier le lien de subordination suggéré.

S'il y a montée de la voix, on comprendra « **chaque fois** qu'il veut me parler », mais s'il y a descente de la voix, on saura qu'« il veut parler **maintenant** »⁶⁰ Nous avons d'ailleurs pour les exemples ci-dessus les rapports syntaxico-intonatifs suivants :

18a- (baisse intonative) : Il veut me parler (maintenant), (Donc, de sorte que) je l'écoute.

18b- (élévation intonative) : (Chaque fois que, quand, lorsque) il veut me parler, je l'écoute.

19a- (baisse intonative) J'avais de l'espace (maintenant), (Donc, de sorte que) je me suis mis à courir

⁶⁰ Cette analyse s'appuie sur une réflexion de Françoise Gadet (1992, pp. 85-86).

par le milieu des rails.

19a- (élévation intonative) : (Chaque fois que, quand, lorsque) j'avais de l'espace, je me suis mis à

courir par le milieu des rails.

20a- (baisse intonative) On se retrouve (maintenant), (Donc, de sorte que) on est content.

20a- (élévation intonative) : (Chaque fois que, quand, lorsque) on se retrouve, on est content.

À côtés de ces valeurs d'intonation montante et descendante, on pourrait analyser l'intonation suspensive qui traduirait un autre rapport logique, la condition :

18b- (intonation suspensive) : (condition) Il veut me parler. Je l'écoute. → S'il veut me parler, je

l'écouterai.

19b- (intonation suspensive) : (condition) J'avais de l'espace. Je me suis mis à courir par le milieu

des rails. → Si j'avais de l'espace, je me serais mis à courir par le milieu des rails.

20b- (intonation suspensive) Si on se retrouve, on sera content.

La transformation hypotaxique avec la concordance de temps (ici, conditionnel de concordance) devient plus fastidieuse à construire. La parataxe est plus appropriée avec de simples variations intonatives qui peuvent être suivies de gestes. C'est pourquoi, certains chercheurs disent que « la parataxe est caractéristique de l'oral, où soulignée et explicitée par l'intonation, elle est plus fréquente qu'à l'écrit » (M. Arrivé et al., 1986, p. 469).

Comme on le voit, la variation de l'intonation structure la phrase orale. Ce constat nous permet de montrer les insuffisances de l'écrit qui ne traduisent pas suffisamment les faits d'intonation⁶¹.

⁶¹ On comprendra cette suprématie en prenant en compte le roman de J.-L. Curtis. Il prend soin d'indiquer aux lecteurs « les marques prosodiques (pauses, intonation, etc.) qui les informent, ou qui les auraient informées si ces phrases avaient été effectivement

Certes, l'étirement sémantique entre les sous-phrases compte et c'est sur cette donne que se construit la parataxe. Mais la prise en compte de critères proches de l'oral dans ce mode de construction prouve les avantages de la structuration par l'oral et pose la suprématie de l'oral sur l'écrit.

Grâce à la parataxe comme fait de l'oral, l'on se rend mieux compte de la subjectivité des rapports interphrastiques mais surtout du rôle démarcatif de l'intonation comme fait syntaxique. En fait, il ne faut pas « oublier qu'une langue est un système de systèmes, qu'il y a interaction constante entre le système sémantique, le système syntaxique et le système phonologique et que ces trois systèmes doivent être étudiés concurremment » (G. Faure, Voir A. Rigault, 1971, p. 37). Cette remarque montre que l'oral ou le langage parlé doit être considéré car il est souvent bien plus explicite que l'écrit. Et partant l'oral direct l'est plus que l'oral écrit.

L'oral direct dit le rapport réel, il ne fait pas que l'exprimer pour traduire une multiplicité de possibilités.

Ainsi, considérant les exemples analysés plus haut, l'orientation de l'intonation traduit soit la temporalité, soit la conséquence, soit la condition. Mais à l'oral écrit et plus encore à l'écrit, les relateurs seront diversement appréciés : « S'il veut me parler, je l'écoute/ Lorsqu'il veut me parler je l'écoute/ Quand il veut me parler je l'écoute/ Il veut me parler de sorte que je l'écoute, etc. (exemple 18).

Si l'ellipse suscitée par la parataxe, en général, « ne gêne pas forcément la compréhension » (Peyroutet, 1994, p. 98), l'oral direct, comme on le voit, permet de préciser le rapport sémantico-logique établi avec les élévations ou les baisses de voix. En effet, les réalités énonciatives se vivent et se comprennent mieux en direct que dans les variantes de l'oral vers l'écrit.

En tout état de cause, les traductions orales faites par Céline dans son texte (le texte parlé) permettent de préciser un peu plus les véritables relations entre les énoncés pour nous inscrire dans le vrai.

Un tel déroulement de l'énoncé donne une impression d'objectivité, c'est-à-dire d'impersonnalité, comme si le lecteur était en présence du film de

prononcées. Cf. Jean-Paul Vinay, « Les Cadres de la phrase » (A. Rigault, 1971, p. 132) Le français parlé est donc plus précis et prend en compte tous les faits de la prosodie contrairement au français écrit qui n'en considère que quelques-uns.

l'événement, sans montage aucun. Il le vit personnellement dans une impression réelle qu'il se forge par son imagination. Il est conduit dans les réalités de l'énoncé qu'il vit à sa manière, mais réellement. On assiste, en quelque sorte, à un discours en situation réelle par les traces laissée par l'oral dans l'écrit. La structuration par l'oral à travers la parataxe est une évidence syntaxique dont il faut tenir compte pour comprendre les rapports interphrastiques.

Conclusion

La parataxe chez Céline ne fixe pas la simple absence du relateur logique. Elle s'appuie sur certaines caractéristiques de l'oral comme les hésitations syntaxiques à bâtir un énoncé convenablement agencé et enchâssé d'un coup de parole. Ainsi, des précisions, des explications en tant que rajouts informatifs ou énonciatifs mettent en place des énoncés syntaxiquement autonomes mais qui s'étirent sémantiquement dans un rapport hiérarchique implicite. Par ailleurs, la spontanéité du propos oral permet de construire des énoncés en relation parataxique grâce, particulièrement, au jeu intuitif de l'énonciation. Cette construction autre de la parataxe, par à-coups syntaxiques, a des conséquences sur les modes de structuration textuelle. Ainsi, la particularité du fait parataxique oral permet de structurer le discours à travers des informations semi-nouvelles ou à travers la possible structuration par l'intonation. Il faut, effectivement, « reconnaître au rythme et à l'intonation une dimension d'organisation syntaxique » (F. Gadet, 1992, p. 78). L'on convient, dès lors, avec E. Cresti (2014, p. 2) que « la parataxe doit être envisagée comme un type de structuration textuelle et non comme un « outil » rhétorique ou stylistique. » Cette structuration donne de l'importance à la langue parlée en direct et au transcript qui sont bien plus précis que l'écrit ordinairement utilisé dans la communication.

Références bibliographiques

ARRIVÉ, Michel ; GADET, Françoise et GALMICHE, Michel, (1986), *La Grammaire aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.

- ALKHATIB, Mohammed, (2012), « La cohérence et la cohésion textuelles : problème linguistique ou pédagogique ? », in *Didáctica. Lengua y Literatura*, vol. 24, pp. 45-64.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, (1990), *Le Français parlé, études grammaticales*, Paris, CNRS éditions.
- BURIDANT, Claude, (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.
- BUYSENS, Éric, (1974), « Juxtaposition, parataxe et asyndète », in *Linguistique*, Paris, t.10, pp. 19-24.
- CÉLINE, Louis-Ferdinand, (1932), *Voyage au bout de la nuit*, Paris, Gallimard.
- CORBEIL, Jean-Claude, (1971), *Structure syntaxique du français moderne*, Paris, Klincksieck.
- CRESTI, Emanuela, (2014), « La Parataxe dans le parlé spontané et dans l'écrit littéraire, » *CHIMERA. Romance Corpora and Linguistic Studies* 1, en ligne
<https://revistas.uam.es/index.php/chimera/article/download/250/238>, consulté le 13 janvier 2017, pp. 1-29.
- FRONTIER, Alain, (1997), *La Grammaire du français*, Paris, Belin.
- GOFFMAN, Erving, (1987), *Façons de parler*, Paris, Éditions de minuit.
- GADET, Françoise, (1992), *Le Français populaire*, Paris, PUF.
- GREVISSE, Maurice, (1980), *Le Bon Usage*, Paris, Duculot.
- IRIÉ BI, Gohy Mathias, (2010), « Rhématisation et autres procédures de progression textuelle », *Liens*, N°13, Nouvelle séries, Dakar, Sénégal, pp. 113-120.
- KOUASSI, Roland Kouakou, (2009), « Les Rapports interphrastiques dans le roman moderne. Cas, de *Monnè, outrages et défis* d'Ahmadou Kourouma, de *L'Étranger* d'Albert Camus et de *L'Homme rompu* de Tahar Ben Jelloun », Thèse de Doctorat sous la Direction de Professeur Kouassi Kouamé Germain, Université de Bouaké (Côte-d'Ivoire).
- KOUASSI, Roland Kouakou, (2012), « L'absurde comme fait grammatical dans *L'Etranger* de Camus », in *La Saison des pluies*, Université Marien Ngouabi (Congo-Brazzaville), n° 9, Juillet 2012, pp. 233-244.
- KRÖTSCH, Monique, (2011), « Répétition et progression en français parlé », *Linx* [En ligne], 57 | 2007, mis en ligne le 15 février 2011,

consulté le 11 janvier 2017. URL : <http://linx.revues.org/264> ; DOI : 10.4000/linx.264

- LA FAUCI, Nuncio, (2007), « Paradoxes de la parataxe », *Texto*, vol. XII, n°3, pp. 1-12.
- LAURENDEAU, Paul, (1995), « Exclamation et parataxe en co-énonciation parlée », in *Faits de langues*, volume 3, Numéro 6, 1995, pp. 171-179.
- PEYROUTET, Claude, (1994), *Style et rhétorique*, Paris, Nathan.
- RIEGEL, Martin ; PELLAT, Jean Christophe et RIOUL, René, (2006) *Grammaire méthodique du français*, 3^e édition, Paris, PUF.
- RIGAULT, André, (Dir.), (1971), *La Grammaire du français parlé*, Paris, Hachette.
- ROBERT, Paul, (1985), *Le Grand Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 2^e éd. entièrement revue et enrichie par Alain Rey, Paris, Le Robert.